

DATES A RETENIR

- > **Vendredi 15 Novembre 2024**
Clôture des inscriptions (dossier complet accompagné du règlement et de la caution)
- > **Mi-décembre 2024**
Remise du matériel au local ski club du Cheylas, derrière le parking de la Tour (Ski et/ou Snow) suivi de l'AG (bilan exercice précédent, échange/projet année à venir).
- > **Mercredi 8 Janvier 2025**
Première sortie saison 2025 (si conditions météorologiques favorables)
- > **Samedi 25 janvier 2025**
« Loto du Ski Club » à la salle des fêtes du Cheylas .
- > **du Dimanche 23 au Vendredi 28 Février 2025**
Stage Hiver 2025 (1ere semaine des vacances scolaires Zone A).
- > **Mai 2025 (date à définir suivant la fin de saison)**
Restitution du matériel et des chèques de caution au local ski club du Cheylas.

NOUS CONTACTER

Site Web : <https://lecheylasskiclub.fr>

Mail : lecheylas.skiclub@free.fr

Responsables administratif/inscriptions

Eric JUAN - 169 rue de la gare- Le Cheylas - (06 46 19 17 73)

Vincent BREVERS (06 84 98 21 45)

Responsable encadrement/ sorties et ESF :

Isabelle LATOUR (06 85 39 18 20)

Responsables matériel :

Lionel GOLIN (06 11 35 67 42)

Yannick KUENTZ (06 21 22 20 08)

Ludovic CALPENA (06 82 11 87 47)

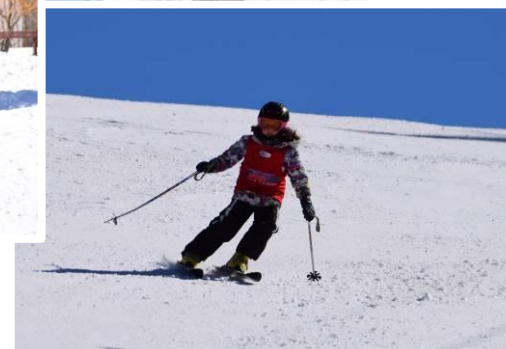
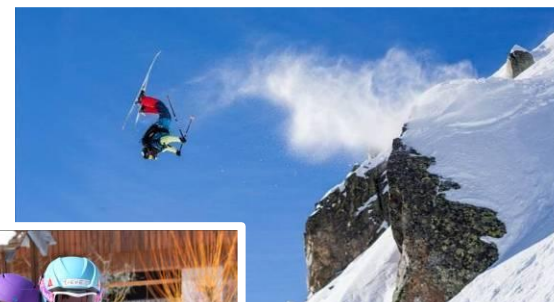
Trésorier/Trésorière :

Grégory TAORMINA (06 22 69 74 38)

Nathalie BAC (06 84 17 75 05)



<https://lecheylasskiclub.fr>



Il s'agit d'une association gérée uniquement par des bénévoles dont la vocation est d'amener le plus grand nombre possible d'enfants de la commune à s'initier aux techniques du ski et du surf et ce, en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

© Merci de contacter ces personnes uniquement la semaine avant 19 h.

© Ne pas jeter sur la voie publique SVP

INFORMATIONS PRATIQUES

1) CONDITIONS D'ADHESION

Pour la pratique du ski : enfants à partir de 5 ans

Pour le surf : avoir acquis en ski la 3^{ème} étoile

L'inscription en 3 étapes :

1/ Aller sur notre site [Inscription \(lecheyllasskiclub.fr\)](http://lecheyllasskiclub.fr)

2/ Imprimer/Remplir les fiches d'inscription et les signer

3/ Fournir le dossier complet accompagné du règlement et de la caution avant le 15 novembre (clôture des inscriptions)

Documents à fournir lors des inscriptions :

- fiche inscription remplie, imprimée et signée (une par enfant).
- Questionnaire de santé **rempli et signé** ou certificat médical de - 3 ans
- L'autorisation parentale d'imagerie médicale
- L'attestation d'assurance responsabilité civile, corporelle et individuelle **accident stipulant la prise en charge des frais de secours et recherche en montagne,**
- règlements + versement de la caution pour le matériel

Pour que l'inscription puisse être validée, il est **impératif** que soient inscrits sur la fiche de renseignements le poids, la taille et la peinture de l'adhérent.

Le dossier doit être complet pour que l'adhérent puisse participer aux sorties.

Sans ces documents, l'accès au car lui sera refusé.

2) QUAND

Deux possibilités :

- 10 sorties * prévues le mercredi de 10h00 à 17h30 environ à partir du Mercredi 8 janvier 2025, **hors période de vacances scolaires** de notre zone. Les horaires exacts seront précisés aux adhérents ultérieurement.

Et / Ou

- **Stage de 6 jours ***, du Dimanche 23 au Vendredi 28 février 2025 inclus durant les vacances d'hiver, de 13h00 à 18h30 environ. Les horaires exacts seront précisés ultérieurement.

* : Le nombre de sorties peut être réduit en fonction des conditions climatiques et d'enneigement.

3) Où : A PRAPOUTEL, Station des 7 LAUX

4) COMMENT

Les cours :

Pour les sorties du mercredi, 2h³⁰ de cours avec l'ESF suivis par 1h³⁰ de ski environ assurés par les accompagnateurs bénévoles du club.

Pour le stage, 2h³⁰ de cours avec des moniteurs ESF.

Le transport : assuré en car par un transporteur local .

Sortie Mercredi : départ parking de la tour (bourg)

Stage : 2 départs possibles : parking de la tour (bourg) ou école Belledonne (gare)

Le matériel :

L'association fournit à chaque adhérent une paire de skis (garantie jusqu'à la taille 1,60m) avec bâtons ou un Surf. Attention, **les bottes de surf, les chaussures de ski et le casque sont à la charge de chaque adhérent.**

Le port du casque est obligatoire pour tous.

Pour le bon fonctionnement des groupes et la progression des adhérents, il est important que les enfants soient assidus aux sorties. Si votre enfant ne peut participer à une sortie, merci de prévenir Isabelle LATOUR (mercredi/Stage) ou Eric JUAN (Stage) (coordonnées au dos du document).

L'adhésion au club n'implique pas systématiquement la réussite lors du passage des étoiles. Cette décision revient aux moniteurs ESF et à eux seuls : le club ne peut être tenu responsable en cas d'échec des enfants.

5) COMBIEN

Prix des cotisations : Pour 10 Mercredis OU 1 semaine de stage (pdt vacances hiver)

Comprenant : **cours ESF, forfait, transport et matériel (hors chaussures de ski)**

Personnes demeurant sur notre commune du Cheylas :

- 1^{er} enfant : 160€

- 2^{ème} enfant : 155€

- 3^{ème} enfant et plus : 150€

Personnes extérieures à la commune :

- 190€ par enfant (185€ pour le second, 180€ au 3ème et plus)

Cautions à verser pour prêt du matériel - 2 chèques par prêt :

300 € + 30 € pour le ski * / 400 € + 40 € pour le surf *

* : Si le matériel n'est pas rendu à la date de retour communiquée à l'avance par le club, le chèque de 10 % sera encaissé dès le lendemain et ne sera pas remboursé.